



CSAL DU 3 MAI 2024 2^{ème} CONVOCATION



M. Le président,

Impossible de commencer cette séance sans revenir sur les nouvelles provocations du gouvernement à l'encontre des fonctionnaires. Depuis le 9 avril, le ministre de la Fonction publique Stanislas GUERINI mène une campagne médiatique, démagogique et inacceptable autour de sa sortie tonitruante du prétendu « *tabou du licenciement des fonctionnaires* ». Alors qu'il recevait les organisations syndicales lors de la réunion Fonction publique le matin, il a soigneusement évité d'aborder ce sujet stigmatisant pour réserver cette annonce malveillante à la presse l'après-midi.

Les organisations syndicales considèrent que cette manière de procéder ne peut conduire qu'à faire resurgir tous les préjugés à propos de la Fonction publique et de ses personnels, à l'inverse d'une démarche de concertation franche et loyale. Cela aboutit à une dégradation toujours plus marquée de l'image de la Fonction publique et de son attractivité. Cette provocation a deux effets pervers : entretenir le « Fonctionnaires bashing » (tous des fainéants et des incompetents) et masquer l'attaque de fond contre le statut, que constitue l'annonce de la suppression des corps avec la fin des catégories A, B et C. Il est maintenant avéré que le seul tabou de ce gouvernement est l'augmentation du salaire des fonctionnaires.

L'annonce de la fin des catégories A, B et C au motif de « fluidifier » les parcours est extrêmement grave et signerait la fin du statut du fonctionnaire. Le fonctionnaire est titulaire de son grade, pas de son emploi. Le corps garantit une progression salariale au fil de la grille de rémunération. La disparition des catégories entraînerait la suppression des grilles, et donc de l'avancement salarial régulier. Cela impliquerait que la rémunération soit fixée selon l'emploi occupé et que pour évoluer, il faudrait changer d'emploi. Or aujourd'hui, il est devenu quasi impossible d'obtenir une mutation si l'on n'a pas de « priorité » à faire valoir...

Cela veut également dire que la rémunération sera entièrement dépendante de la chaîne hiérarchique. Il en résultera un blocage des rémunérations pour de nombreux agents publics qui seront mieux payés que la cotation de leur poste (c'est ce qui se passe dans la métallurgie).

Cette mesure explose le statut du fonctionnaire et permet, de facto, de tailler dans la masse salariale de la Fonction publique. A cela se rajoute la volonté de faire de la rémunération « au mérite » un des axes majeurs du projet de loi, porte ouverte à tous les clientélismes, à l'aggravation des discriminations faites aux femmes, et à l'accroissement des primes non prises en compte dans le calcul des pensions.

La CGT dénonce la volonté du ministre, via son projet de loi, de continuer de précariser la Fonction publique, ouvrant ainsi la porte à sa politisation, ce qui serait une orientation contraire à l'intérêt général, et d'autant plus grave dans un contexte marqué par la progression de l'extrême droite.

Le dialogue social demande du temps et de la méthode. Il ne pourra y avoir d'évolution dans la Fonction publique sans un véritable processus de concertation et de négociation tenant compte des positions de chacun. Les organisations syndicales ont donc demandé que ces principes soient respectés, mais le ministère a confirmé sa ligne austéritaire et autoritaire en refusant encore d'augmenter le point d'indice en 2024.

A contrario de cette politique anti fonctionnaire, la CGT revendique une toute autre politique salariale avec notamment une revalorisation du point d'indice immédiate de 10 % pour compenser, au moins partiellement, la dévalorisation incroyable des rémunérations des fonctionnaires suite à l'inflation. En parallèle, la CGT revendique une refonte des grilles. À ce sujet nous avons étudié avec **une particulière attention** les grilles du nouveau corps de la haute fonction publique, les Administrateurs de l'État. Un corps, comprenant trois grades, chaque grade ayant 30 échelons, chaque échelon durant un an et demi maximum et des échelons de 50 points !

On a enfin trouvé la grille Fonction publique idéale !

À la CGT, nous allons avoir une base revendicative toute trouvée pour refonder les grilles A, B et C sur ce modèle ! Plus d'échelons, plus courts, pour une véritable progression salariale.

A l'image de la DG, notre direction locale est tout autant méprisante, vis-à-vis des agents et de leurs représentants. Malgré les demandes des organisations syndicales pour décaler la date de ce CSAL prévu le jour de l'Assemblée Générale Annuelle de la mutuelle, la direction locale a donné une fin de non-recevoir à nos sollicitations. On commence à avoir l'habitude ! Une fois de plus, la démonstration est faite que, pour la DG, comme pour notre direction, **le « dialogue social » est essentiellement un monologue antisocial.**

La CGT appelle les agents, à s'inscrire dans toutes les actions menées à l'encontre de cette politique de destruction du service public, y compris le 10 mai, jour du pont naturel refusé avec acharnement et pour lequel nous avons lancé un appel à la grève et durant la période de la campagne IR en cours.

« Celui qui sait qu'il ne sait pas, éduque-le. Celui qui sait qu'il sait, écoute-le. Celui qui ne sait pas qu'il sait, éveille-le. Celui qui ne sait pas qu'il ne sait pas, fuis-le. » ***Proverbe chinois***